

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 15 décembre 2008**

**Présents :** Mme Françoise TOSTIVINT, Mme Annie DOUSSINT, Mrs Marcel DUBOIS et Daniel PRUNIER, Mmes Paule MASSON, Sylvie BROUILLARD et Maryse LAUMONIER, Mrs Sébastien DESBOURDES, Jean-Jacques CANAL, Marc OUDET et Vivian DE BONA.

**Excusées :** Mme Nathalie LEBRETON pouvoir à Mme Françoise TOSTIVINT  
Mr Christian BOHER pouvoir à Mme Annie DOUSSINT  
Mr Marc LE BOT pouvoir à Mr Marcel DUBOIS

**Absent :** Mr Jean-Michel DUMAZERT

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie TEYSSEDOU

**1) Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2008**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 24 novembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

**2) Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe**

Mme le Maire explique à l'assemblée délibérante qu'afin de permettre le recrutement de l'adjoint technique qui va remplacer Mr Roger TRILLAUD, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe. Le poste de Mr TRILLAUD est un poste d'avancement et celui-ci sera supprimé après avis du prochain comité technique paritaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe.

**3) Décision modificative n° 2 du budget communal 2008**

Mr Marcel DUBOIS précise que le budget a été établi mais que certains postes de dépenses n'avaient pas été suffisamment budgétisés.

Il explique qu'il est nécessaire de rétablir les comptes.

Des dossiers ayant été régularisés, des recettes supplémentaires en ont découlées et cela permet de les inscrire au budget sans toucher aux autres postes de fonctionnement.

Mr Marcel DUBOIS expose les modifications réalisées dans la section de fonctionnement.

**SECTION FONCTIONNEMENT**

Chapitre / Article	Dépenses	Recettes
013 / 6419		+ 20 000
75/752		+ 14 000
77/7788		+ 6 000
011		
61523	+ 4 500	
6228	+ 1 750	
012		
6218	+ 4 750	
6411	+ 13 000	
6413	+ 8 650	
6453	+ 7 100	

014	748	+ 250	
	Total	+ 40 000 €	+ 40 000 €
	Pour mémoire budgétisé	717 630.00 €	717 630.00 €
	Total des sections modifiées	757 630.00 €	757 630.00 €

Mme la Maire précise que le budget doit être équilibré et que pour chaque dépense doit être inscrit une recette

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la décision modificative n° 2 du budget communal 2008.

#### **4) Questions diverses**

Mme le Maire présente un point sur la tenue du Marché de Noël.

Cette manifestation a été positive tant pour les exposants que pour le public.

Un nouveau marché sera organisé pour décembre 2009.

*Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20 H 45*

<b>SIGNATURES</b>	
Mme Françoise TOSTIVINT	
Mr Marcel DUBOIS	
Mme Annie DOUSSINT	
Mr Daniel PRUNIER	
Mme Nathalie LEBRETON	
Mr Christian BOHER	
Mme Sylvie BROUILLARD	
Mr Jean-Jacques CANAL	
Mr Vivian DE BONA	
Mr Sébastien DESBOURDES	
Mr Jean-Michel DUMAZERT	
Mme Maryse LAUMONIER	
Mr Marc LE BOT	
Mme Paule MASSON	
Mr Marc OUDET	